

## Études littéraires africaines

**BIONDI (Carminella), 1789 : les colonies ont la parole !  
Anthologie. Tome 2 : Traite, esclavage. Avec la collaboration de  
Roger Little. Paris : L'Harmattan, coll. Autrement mêmes, 2016,  
278 p. – ISBN 978-2-343-09855-5**



Teresa Solis

Numéro 43, 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1040930ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1040930ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

### ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce compte rendu

Solis, T. (2017). Compte rendu de [BIONDI (Carminella), 1789 : les colonies ont la parole ! *Anthologie. Tome 2 : Traite, esclavage*. Avec la collaboration de Roger Little. Paris : L'Harmattan, coll. Autrement mêmes, 2016, 278 p. – ISBN 978-2-343-09855-5]. *Études littéraires africaines*, (43), 170–172.  
<https://doi.org/10.7202/1040930ar>

Tous droits réservés © Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA), 2017

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

En analysant une trajectoire de la transgression des frontières géographiques, morales et génériques, Stéphanie Bérard parvient à faire valoir l'originalité de ce dramaturge du « Tout-Monde » et signe là un ouvrage de référence sur l'œuvre dramatique de José Pliya.

■ Aurore DESGRANGES

BIONDI (CARMINELLA), *1789 : LES COLONIES ONT LA PAROLE ! ANTHOLOGIE. TOME 2 : TRAITE, ESCLAVAGE. AVEC LA COLLABORATION DE ROGER LITTLE. PARIS : L'HARMATTAN, COLL. AUTREMENT MÊMES, 2016, 278 P. – ISBN 978-2-343-09855-5.*

« Propriété », « marchandise », « lésion des intérêts économiques » : trois concepts récurrents dans le deuxième tome de *1789 : les colonies ont la parole*, l'anthologie dirigée par Carminella Biondi avec la collaboration de Roger Little, et publiée dans une collection consacrée à la réédition des textes anciens qui ne seraient autrement accessibles que dans des bibliothèques spécialisées.

Comme le titre l'indique, cet ouvrage en deux volumes réunit un ensemble d'écrits et de discours publiés ou prononcés au cours de l'année 1789, dont le préambule de la Société des Amis des Noirs, rédigé par Condorcet. Les réflexions développées et nourries à partir des années 1750 trouvent leur acmé en cette fin de XVIII<sup>e</sup> siècle, pour déboucher sur l'abolition de l'esclavage en 1794 : une mesure prise en réaction à la révolte de Saint Domingue, puis révoquée par Napoléon dix ans plus tard.

Si le premier tome se bornait à montrer comment le thème des colonies et des gens de couleur était abordé à cette époque, ce deuxième tome présente les arguments utilisés par les partisans de l'abolition de la traite et de l'esclavage, ainsi que par leurs opposants et détracteurs. Les textes qui y figurent sont de la plume de philosophes comme Condorcet, d'intellectuels comme Frossard et Brissot de Warville, d'économistes et de fonctionnaires comme Necker, d'hommes de lois, d'hommes d'Église comme l'abbé Sibire, mais aussi de colons et de marchands français. Autant d'auteurs qui illustrent la variété des positions prises à l'époque sur ces sujets. Le genre des documents proposés est tout aussi varié. On retiendra notamment un discours de Condorcet, deux extraits du roman-essai de Lecoingte-Marsillac, *Le More-Lack* sous-titré *Essai sur les moyens les plus doux et les plus équitables d'abolir la traite et l'esclavage des nègres d'Afrique en conservant aux colonies tous les avantages d'une colonie agricole* (réédité dans son intégralité dans la même collection), ainsi que des

articles d'auteurs anonymes parus dans des journaux et des lettres adressées aux députés.

Si cette anthologie s'attache à montrer les différents arguments présentés pour ou contre l'abolition de la traite et de l'esclavage, son intérêt majeur réside dans sa capacité à révéler les nuances existant à l'intérieur de ces positionnements si radicalement opposés. Ainsi, en regardant de près les textes qui plaident en faveur de l'abolition de la traite et de l'esclavage, on note que les moyens et délais envisagés pour atteindre cet objectif ne sont pas forcément les mêmes et ne font pas l'unanimité parmi ses partisans. Si plusieurs d'entre eux soutiennent la nécessité d'abolir la traite et l'esclavage, moins nombreux sont ceux qui militent pour une abolition immédiate et sans condition.

L'obstacle principal réside dans les dommages commerciaux qu'une telle abolition pourrait produire, tant en ce qui concerne les intérêts généraux de l'État que ceux, particuliers, des colons. L'enjeu majeur concerne en effet l'exploitation des terres colonisées, et, par conséquent, le commerce des produits qui en sont issus. Certains textes rapportent ainsi les préoccupations des colons et des marchands français, qui craignent que l'abolition implique des mesures de rétorsion à leur égard et, surtout, génère des pertes économiques. C'est en effet dans cette logique économique que la traite et l'esclavage trouvent leurs racines historiques. Les débats et discussions sur l'abolition se cristallisent toujours autour de ces enjeux, oubliant presque que le commerce dont il est question concerne des êtres humains.

Il est par ailleurs intéressant de noter que la question de l'abolition de l'esclavage en Afrique est souvent traitée en comparaison avec d'autres pays, comme les États-Unis d'Amérique, géographiquement proches des Antilles, ou bien l'Angleterre, concurrente majeure dont les stratégies et les décisions économiques sont attentivement suivies, scrutées avec crainte et non sans une certaine méfiance. Les textes réunis contribuent ainsi à montrer un autre visage de cette société abolitionniste : son revers, pour ainsi dire. Même lors de la période qui suivit la Déclaration des Droits de l'Homme, les esclaves n'étaient encore considérés que comme des marchandises et toute humanité leur était niée (rappelons au passage que, dans le *Code noir*, ils avaient le statut de meubles).

Quatre sections annexes viennent clore l'ouvrage. La première est une chronologie de l'année 1788, moment de la création en France de la Société des Amis des Noirs par Brissot de Warville. La deuxième propose des extraits des archives parlementaires de 1787

à 1860, qui restituent les positions du Tiers-État, de la Noblesse, des Sénéchaussées, des Communes et des Paroisses vis-à-vis des problèmes liés aux colonies. De brèves biographies des auteurs connus qui sont cités dans les deux tomes constituent l'annexe C et fournissent également des références bibliographiques utiles. La dernière section annexe reprend des passages tirés des textes rassemblés dans les deux tomes et concerne spécifiquement des observations sur l'emploi des mots et des expressions désignant les colonies et ceux qui les habitent.

Bien que ce choix soit justifié par l'ampleur du fonds documentaire réuni, on pourra regretter la division de l'ouvrage en deux tomes, ce qui ne permet pas toujours une consultation aisée des contenus. La qualité des images n'est pas non plus toujours optimale et entrave par endroits la lecture des textes ; c'est le cas de la carte géographique en ouverture du deuxième tome.

■ Teresa SOLIS

CHALAYE (SYLVIE) ET TRAORE (DOMINIQUE), DIR., *THÉÂTRES D'AFRIQUE AU FÉMININ*, [N° SP. DE] *AFRICULTURES*, (PARIS : L'HARMATTAN), N° 103-104, 2016, 321 P. – ISBN 978-2-343-08597-5.

Rendre visible, tel est l'enjeu de cette livraison de la revue *Africultures*, placée sous la direction de Sylvie Chalaye et de Dominique Traoré. Rendre visibles les femmes qui créent en Afrique et diaspora, rendre visibles leurs créations mais aussi les modalités de leur représentation dans les dramaturgies africaines. Le volume réunit des communications présentées dans le cadre de rencontres scientifiques organisées en Côte-d'Ivoire par le laboratoire SEFEA de la Sorbonne Nouvelle et l'Université Félix Houphouët-Boigny, lors du MASA 2014. Les contributions sont regroupées en deux parties thématiques : « Les héroïnes africaines des théâtres contemporains » et « La scène au féminin : territoires et conquêtes ». Le dossier spécial : « Avignon 2015. Questions de peau, question de politique » et le cahier critique : « Quand l'Afrique s'expose », complètent très bien un volume aux enjeux nettement politiques.

L'investissement légendaire de figures de femmes dans le théâtre historique et politique au lendemain des indépendances s'inscrit dans un mouvement de réappropriation du passé africain (Ibrahima Bâ). De nombreux contributeurs (Jeanne Bana Kouassi, Jacqueline Touboué Soupé Leu) insistent sur les particularités d'un héroïsme féminin qui s'appuie sur le rôle spécifique de la femme dans la